



UN PARTENARIAT D'ÉTUDE EN LIEN AVEC UNE AUTOSAISINE DU CESER

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (Ceser) s'est saisi de la question des politiques culturelles dans la région. Il publiera un rapport sur cette thématique en novembre prochain. Une meilleure connaissance des acteurs du domaine culturel (structures, professionnels...) constitue un élément important de cette réflexion. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (Drac) de Haute-Normandie, dans sa mission de suivi et d'animation des activités culturelles en région, souhaite également approfondir sa connaissance des acteurs du secteur culturel. Le Ceser, la Drac et l'Insee se sont donc engagés dans la réalisation en commun d'une étude sur les emplois culturels en Haute-Normandie. Ce document a pour objectif de dégager le poids et la structure sociodémographique des métiers liés à la culture, de mieux connaître les établissements concernés et de positionner la Haute-Normandie dans l'ensemble des régions. L'étude a fait l'objet d'un cofinancement Ceser - Insee, la Drac ayant pour sa part contribué au pilotage technique des travaux.

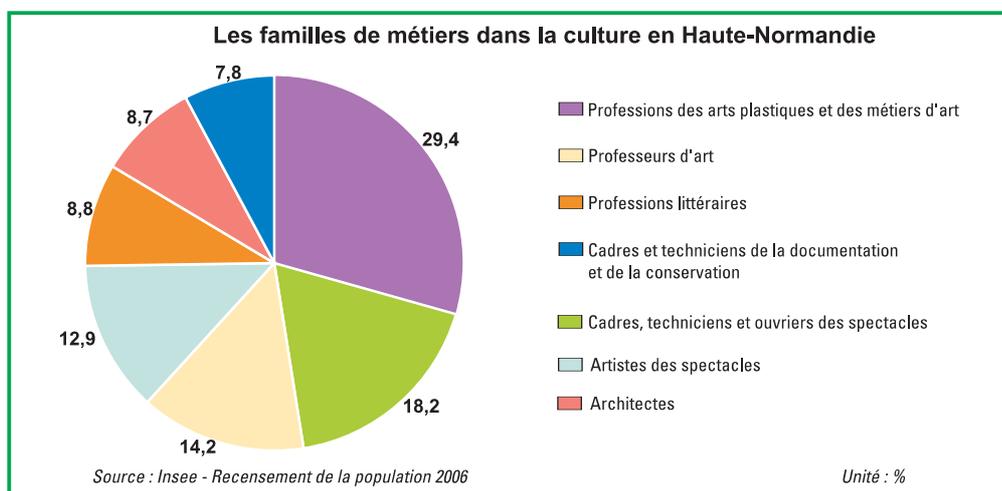
Près de 8 000 personnes exercent un métier culturel en Haute-Normandie



Photo : Les musiciens du Poème harmonique (crédit photographique : Guy Vivien)

En Haute-Normandie, les secteurs de la culture comptent 7 800 actifs, dont plus d'un tiers sont des non-salariés. Dans ce domaine, les hommes sont majoritaires en comparaison de l'ensemble des actifs haut-normands. L'âge moyen est plus élevé et le niveau de diplôme supérieur à la moyenne régionale.

Par rapport aux autres régions métropolitaines, la Haute-Normandie est marquée par une spécialisation dans les activités liées à l'architecture et au spectacle vivant. La région compte moins d'établissements des secteurs culturels que d'autres régions, mais ceux-ci sont parmi les plus grands en France. En 2007, ils ont employé 11 600 salariés sur des postes dont la durée est souvent courte. La rémunération de ces postes est très variable selon la durée de travail, mais le salaire net moyen des temps complets dans ces secteurs est supérieur au salaire moyen haut-normand.



SOURCES ET MÉTHODES

La présente étude est organisée en deux grandes parties, chacune attachée à une source de données précise :

- La première grande partie concerne les métiers culturels (voir tableau ci-dessous), quel que soit leur secteur employeur et s'appuie sur les données du recensement de la population 2006. Le recensement permet de comptabiliser à la fois les salariés et les non-salariés et donne des indications démographiques sur les actifs ;

- La seconde partie étudie l'emploi et les établissements des secteurs culturels (voir nomenclature page 6). Elle repose sur la source Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) et les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS). Ces dernières concernent exclusivement l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles. Les DADS permettent de caractériser les postes de travail : rémunération, durée du travail, type de contrats...

LES MÉTIERS CULTURELS EN HAUTE-NORMANDIE

Un nombre important de non-salariés

En 2006, 7 800 personnes déclarent exercer un métier culturel en Haute-Normandie, soit 1,1 % de la population active ayant un emploi. Ces personnes peuvent travailler dans un secteur d'activité culturelle relevant du domaine des arts, des spectacles, de l'information, etc. mais aussi occuper leur emploi culturel dans d'autres secteurs d'activité (non culturels). Ces derniers sont d'ailleurs majoritaires (4 500 actifs) et travaillent, par exemple, dans des collectivités locales, des associations, des studios ou agences de publicité, etc.

Parmi les professions culturelles recensées, les métiers liés aux spectacles sont les plus nombreux. Ils représentent 31 % de l'emploi culturel : 18 % sont cadres et techniciens de l'audiovisuel et des spectacles et 13 % sont artistes de la musique, du chant, de la danse, du cirque ou artistes dramatiques. Ensuite, se distinguent les professions des arts plastiques et métiers d'art avec 29 % des métiers culturels exercés. Dans cette famille professionnelle, les concepteurs des arts graphiques constituent un des deux métiers les plus présents dans l'emploi culturel (14 %). Le métier de professeur d'art (hors scolaire) est le deuxième le plus pratiqué dans le domaine avec également 14 % des actifs.

5 000 personnes ont un emploi salarié et 2 800 sont non-salariées, c'est-à-dire qu'elles exercent en qualité d'indépendant ou d'employeur. La part des non-salariés relevant de la culture est en proportion quatre fois plus importante comparée à celle de l'ensemble de la population active régionale. Effectivement, certains métiers comme artistes plasticiens, stylistes décorateurs, photographes ou encore architectes se pratiquent plus souvent de manière indépendante.

Plus diplômés que l'ensemble des actifs

Par la nature des métiers exercés dans la culture, le niveau de diplôme est plus élevé que dans l'ensemble de la population active. En effet, 69 % des actifs de ce domaine disposent d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat contre 42 % pour le total des actifs. De même, près de la moitié de ces actifs a obtenu un diplôme universitaire contre seulement un quart parmi toutes les personnes ayant un emploi en Haute-Normandie.

Les métiers culturels en Haute-Normandie (1)

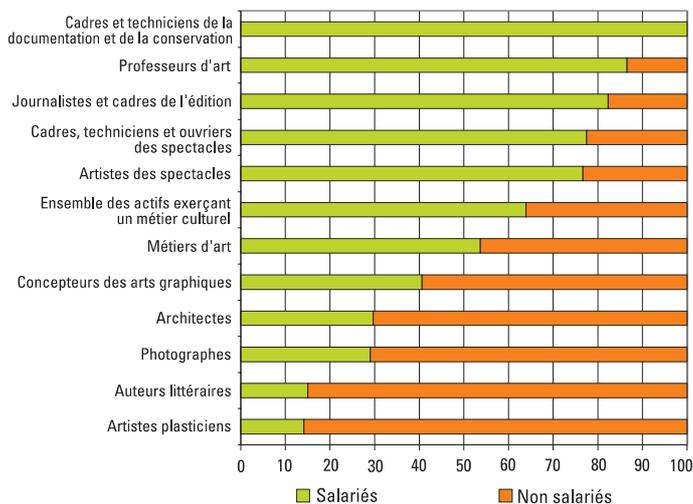
Métiers	Effectifs	Part en %
Concepteurs des arts graphiques	1 093	14,1
Artistes plasticiens	430	5,5
Ouvriers d'art	275	3,5
Photographes (indépendants et salariés)	249	3,2
Artisans d'art	237	3,1
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	2 284	29,4
Assistants de réalisation spectacles	606	7,8
Directeurs audiovisuel et des spectacles	259	3,3
Indépendants du spectacle 0 à 9 salariés	236	3,0
Techniciens spectacles audiovisuels	164	2,1
Cadres artistiques audiovisuel spectacle	151	2,0
Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles	1 416	18,2
Professeurs d'art (hors scolaires)	1 102	14,2
Professeurs d'art (hors scolaires)	1 102	14,2
Artistes de la musique et du chant	483	6,2
Artistes dramatiques	365	4,7
Artistes de la danse, du cirque	156	2,0
Artistes des spectacles	1 004	12,9
Journalistes (y. c. rédacteurs en chef) et directeurs de journaux, d'éditions	573	7,4
Auteurs littéraires, scénaristes	113	1,4
Professions littéraires	686	8,8
Architectes libéraux	474	6,1
Architectes salariés	200	2,6
Architectes	674	8,7
Bibliothécaires et cadres de la documentation, de l'archivage	457	5,9
Bibliothécaires adjoints	149	1,9
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	606	7,8
Total	7 772	100,0

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Unités : nombre, %

(1) la nomenclature des métiers culturels s'appuie sur la nomenclature PCS (Professions et catégories sociales)

Répartition des métiers culturels selon le statut en Haute-Normandie

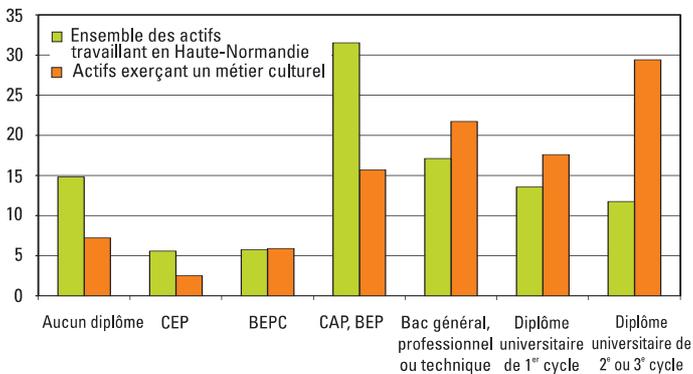


Source : Insee - Recensement de la population 2006

Unité : %

Cependant, chaque métier du domaine culturel ne requiert pas le même niveau de diplôme. Les diplômes ne sont pas indispensables pour travailler dans le spectacle (12 % des personnes n'ont aucun diplôme) et les professions des arts plastiques et métiers d'art nécessitent le plus souvent un diplôme professionnel (24 %). Enfin, certaines professions exigent un niveau de formation très élevé. C'est le cas des architectes, des directeurs de journaux ou des bibliothécaires qui sont majoritairement titulaires d'un diplôme de niveau universitaire.

Plus de diplômés dans le domaine culturel



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Unité : %

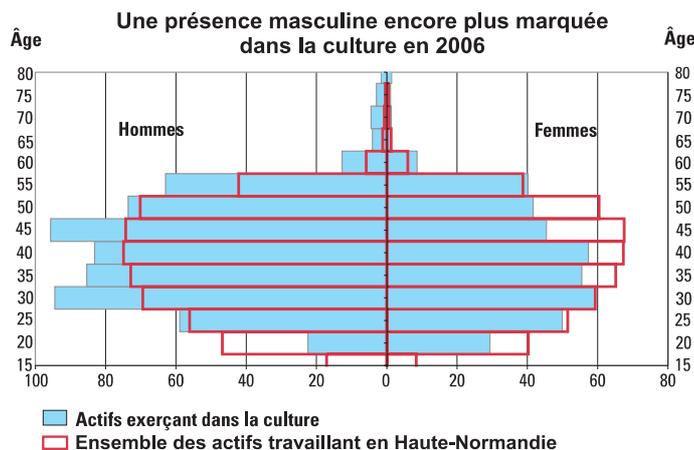
D'avantage d'hommes et un âge moyen plus élevé

Les hommes sont plus présents que les femmes dans le domaine de la culture (six hommes pour quatre femmes), et comparée à l'ensemble des actifs travaillant dans la région (53 % d'hommes et 47 % de femmes), leur présence est encore plus marquée. Architectes, cadres et techniciens des spectacles et artistes de la musique et du chant sont des métiers très fortement masculins (huit à neuf hommes sur dix actifs). Les métiers les plus féminisés sont les bibliothécaires (huit femmes sur dix actifs),

les cadres de la documentation et de l'archivage et les bibliothécaires-adjoints (sept sur dix) et les professeurs d'art (six sur dix).

En lien avec un niveau de diplôme élevé, les personnes travaillant dans le milieu culturel entrent plus tardivement dans la vie active. Ainsi, leur moyenne d'âge est légèrement supérieure à celle de l'ensemble de la population active ayant un emploi. De plus dans la culture, les hommes sont en moyenne de deux ans plus âgés que les femmes (42 ans contre 40 ans).

Dans ce secteur d'activité, les plus âgés, 45 ans en moyenne, sont les architectes qui entament leur carrière professionnelle plus tard et l'exercent aussi plus longtemps : 9,4 % d'entre eux travaillent au-delà de 60 ans. Les plus jeunes ont en moyenne 40 ans et pratiquent le métier d'artiste des spectacles.



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Unité : %

DES ENJEUX EN TERMES DE FORMATION

Par ses apports statistiques sur les emplois culturels, cette étude peut contribuer à la réflexion sur les enjeux en matière de formation dans le domaine culturel en Haute-Normandie. Ils sont notamment de deux sortes :

- la formation initiale et professionnelle est fortement conditionnée par les tendances de l'emploi sur un territoire. En Haute-Normandie, la présence d'une École d'architecture rayonnant sur les deux régions de Haute et Basse-Normandie (et même au-delà) peut expliquer, au moins en partie, l'importance de la profession d'architecte dans la région. En outre, les études supérieures d'art sont en cours de regroupement en EPCC (Établissements publics de coopération culturelle) : en constatant l'importance de cette filière d'emplois dans la région, on mesure mieux qu'une telle démarche est essentielle ;
- l'étude n'aborde pas la question de l'apprentissage en tant que tel. Mais elle permet de mieux cerner les professions qui, dans le domaine des bâtiments, de la presse, de l'audiovisuel, des librairies, etc. peuvent accueillir un grand nombre de jeunes en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, leur permettant ainsi de découvrir un univers professionnel dont l'importance a été relevée par cette étude.

LES ÉTABLISSEMENTS ET LES POSTES DES SECTEURS CULTURELS EN HAUTE-NORMANDIE

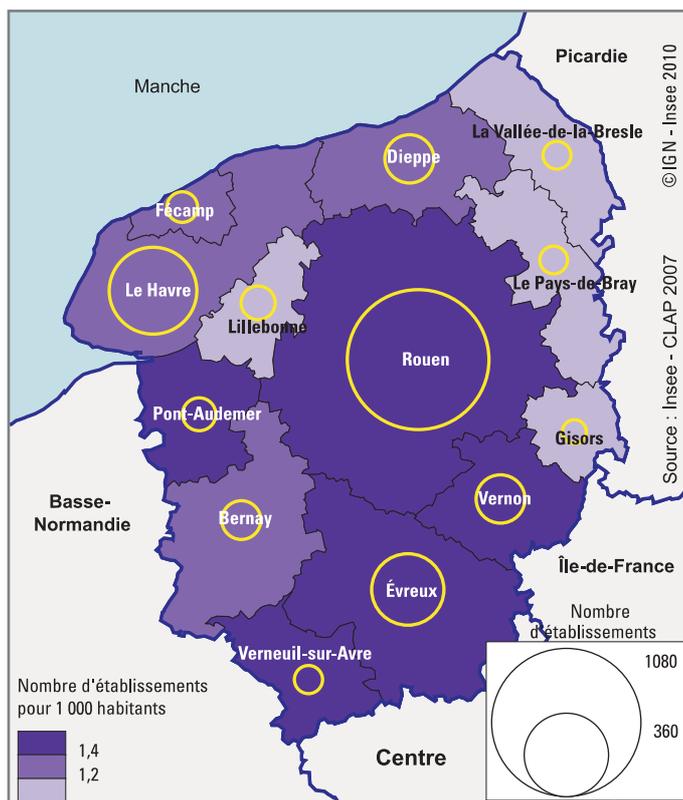
Des établissements culturels plus grands que dans les autres régions

Sous l'angle du secteur d'activité, la Haute-Normandie compte 2 440 établissements culturels en 2007. Ils représentent 2,7 % des établissements situés sur le territoire régional, ce qui place la région au 15e rang des régions françaises. En France métropolitaine, leur poids s'élève à 3,6 % et 3 % hors Île-de-France.

Les établissements sont de taille modeste par rapport à l'ensemble des établissements régionaux mais cette taille se situe dans la fourchette haute comparativement au secteur culturel français. La Haute-Normandie dispose d'une centaine d'établissements de 10 à 50 salariés, soit 4,9 % des établissements du secteur culturel. Seul le Nord-Pas-de-Calais affiche en proportion davantage d'établissements de cette taille. La région abrite également une dizaine d'établissements de plus de 50 salariés. Parmi les grands établissements culturels de Haute-Normandie, on peut citer l'Opéra de Rouen, les bibliothèques et les musées de Rouen, du Havre ou d'Évreux, France 3 Normandie, les Archives départementales de Seine-Maritime, les scènes nationales, des bureaux d'étude...

Sur le territoire régional, le département de l'Eure dispose de moins de structures culturelles que le département de Seine-Maritime. Cependant, rapporté à la population, le tissu est plus dense : le nombre d'établissements pour mille habitants est de 1,4 dans l'Eure contre 1,3 en Seine-Maritime. Dans l'Eure, le domaine culturel couvre plutôt bien les zones d'emploi d'Évreux (1,6) et Verneuil-sur-Avre (1,5). En Seine-Maritime, la zone d'emploi de Rouen est la plus dotée avec 1,5 établissement culturel pour 1 000 habitants.

Densité d'établissements culturels dans les zones d'emploi



Les activités artistiques sont les mieux représentées sur le territoire régional (32 % des établissements) devant les activités d'architecture (22 %) et le commerce de détail de livres, journaux et papeterie (18 %). Bien qu'il ne compte que 26 établissements et une centaine de salariés, le secteur de la fabrication d'instruments de musique apparaît comme une particularité régionale. Ce secteur représente à peine 2 % de l'emploi culturel régional mais place la Haute-Normandie au premier rang des régions françaises.

Les postes ont une durée relativement courte

En 2007, 13 600 postes(1) ont été pourvus dans les établissements des secteurs culturels haut-normands ; ces postes ont concerné 11 600 salariés. Leur durée est souvent très courte puisque pour la moitié d'entre eux, elle ne dépasse pas 3 mois, et pour un quart des postes, la durée maximum est de 14 jours.

Par ailleurs, ces postes sont relativement peu stables dans la mesure où ils relèvent majoritairement de contrats à durée déterminée. On ne dénombre que 35 % de contrats à durée indéterminée.

Types de contrat de travail

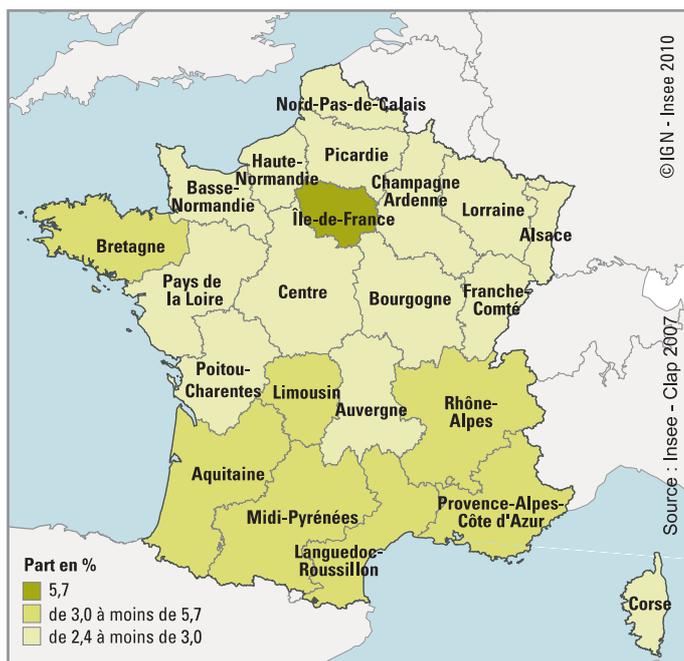
	Effectif	Part
Contrat à durée indéterminée	4 744	35,0
Contrat à durée déterminée	7 710	56,9
Autres types de contrats	1 106	8,1

Source : Insee - DADS 2007

Unités : nombre, %

(1) Dans les statistiques produites par les DADS et le système d'information Connaissance locale de l'appareil productif (Clap), un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois. Pour tenir compte de tous les salariés qui travaillent dans le domaine culturel, ont été retenus pour cette étude tous les postes occupés par les salariés dans un ou plusieurs établissements même pour une heure dans l'année.

Part des établissements culturels dans l'ensemble des établissements



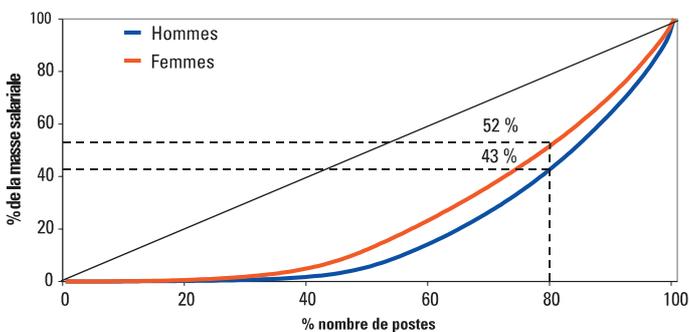
Des salaires plus élevés mais très hétérogènes

La rémunération annuelle des postes culturels à temps plein est supérieure à la moyenne haut-normande : 24 300 euros contre 20 000 pour l'ensemble des secteurs, en lien avec les qualifications supérieures des actifs qui y travaillent. Ces salaires à temps plein sont beaucoup plus homogènes, même s'il demeure une inégalité plus forte parmi les hommes que les femmes.

Les disparités salariales peuvent être expliquées principalement par le temps de travail et le secteur d'activité : le sexe joue un rôle mineur dans les différences salariales.

Cependant, pour les salariés qui occupent des postes culturels, il s'agit rarement de leur emploi principal : c'est le cas pour seulement la moitié d'entre eux. De ce fait, sur l'ensemble des postes culturels, les rémunérations sont relativement hétérogènes et inégalitaires.

Les inégalités salariales sont moins prononcées chez les femmes



Source : Insee - DADS 2007 Champ : postes à temps complet Unité : %

Note de lecture : Plus on s'éloigne de la diagonale, plus les inégalités sont fortes. Ainsi, pour les hommes, les 80 % des postes les moins bien rémunérés représentent 43 % de la masse salariale (ce qui signifie donc que 20 % des hommes les mieux rémunérés touchent 57 % des salaires). Pour les femmes, les 80 % des postes les moins bien rémunérés rassemblent 52 % de la masse salariale (ce qui signifie donc que 20 % des femmes les mieux rémunérées touchent 48 % des salaires).

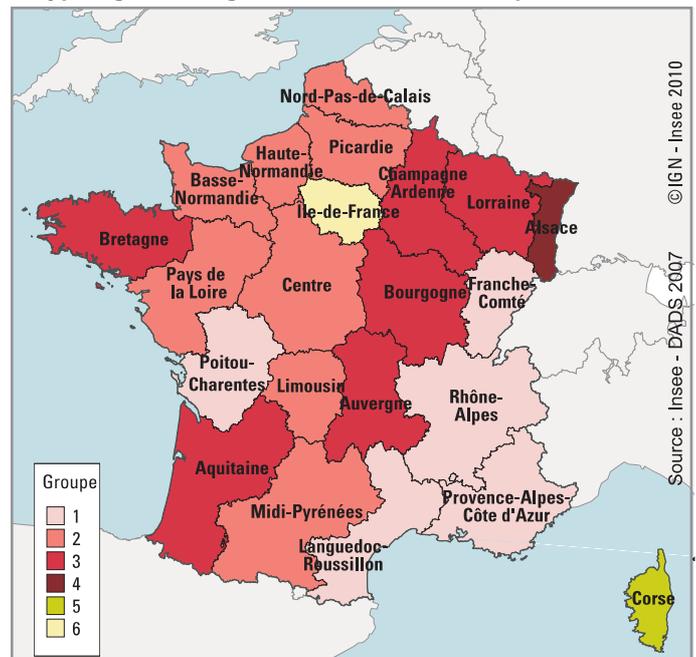
Une relative spécialisation dans l'architecture et les activités artistiques

Une typologie des régions a été réalisée en tenant compte simultanément de leur spécialisation sectorielle et des types de postes culturels (cf. typologie des régions ci contre).

Certaines activités démarquent particulièrement les régions entre elles. Tout d'abord, les activités liées à la radio, à la télévision et au cinéma correspondent à des postes assez hétérogènes en ce qui concerne la durée de travail, mais qui sont relativement bien rémunérés. Ces secteurs sont essentiellement l'apanage de l'Île-de-France, et dans une moindre mesure de la Corse.

Les activités artistiques et spectacle vivant, l'architecture et enfin la presse différencient clairement les régions de province

Typologie des régions en fonction de l'emploi culturel



en termes sectoriels. Les activités artistiques et spectacle vivant correspondent à des postes plus précaires, contrairement à l'architecture et surtout la presse où les emplois sont plus stables. Les régions où l'on trouve davantage de spectacle vivant sont les régions du sud de la France. L'Alsace constitue une région à part dans la mesure où cette dernière comporte des postes particulièrement stables, où la presse est fortement représentée.

Au final, on peut définir trois groupes de régions et trois régions qui ne peuvent être apparentées à d'autres :

Typologie des régions

Groupe	Spécialisation sectorielle	Caractéristiques principales des postes culturels
1	Spectacle vivant, activités artistiques	Durée courte, rémunération moyenne
2	Spectacle vivant, activités artistiques, architecture	Durée et rémunération moyennes
3	Presse, activités artistiques, spectacle vivant, architecture	Durée longue
4 (Alsace)	Presse	Très stables, rémunération moyenne
5 (Corse)	Cinéma, télévision et radio	Durée de travail et rémunération hétérogènes
6 (Île-de-France)	Cinéma, télévision et radio	Durée de travail très hétérogène, rémunération élevée

La Haute-Normandie, quant à elle, se situe dans un groupe de régions « moyennes » : les postes liés à la culture ne sont ni particulièrement stables ni précaires. Les activités artistiques, le spectacle vivant et surtout l'architecture en constituent les secteurs marquants.

Place de la Haute-Normandie dans l'espace culturel français métropolitain

Secteur d'activité	Nombre de postes	Pourcentage dans l'emploi culturel régional	Place de la Haute-Normandie dans ce secteur
Spectacle vivant et activités artistiques, dont :	8 051	59,0	14
<i>activités artistiques</i>	4 646	34,1	17
<i>gestion de salles de spectacles</i>	2 034	14,9	8
<i>services annexes aux spectacles</i>	1 243	9,1	15
<i>activités diverses du spectacle</i>	128	0,9	19
Architecture	1 318	9,7	13
Édition et librairie	1 281	9,4	17
Presse	1 239	9,1	17
Activités cinématographiques et de vidéo	749	5,5	15
Radio et télévision	583	4,3	19
Conservation du patrimoine	414	3,0	18

Source : Insee - DADS 2007

Unités : nombre, %, rang (22)

MÉTHODOLOGIE POUR CONSTITUER LA TYPOLOGIE DES RÉGIONS

Afin de simplifier l'analyse, les postes culturels occupés en France métropolitaine ont été dans une première étape regroupés en 5 catégories, en fonction :

- du nombre d'heures salariées,
- de l'âge du salarié,
- du salaire horaire,
- du nombre de postes occupés par le salarié dans l'année,
- de la taille de l'établissement employeur,
- du sexe du salarié,
- du type de contrat de travail.

Les distinctions entre les 5 catégories se font d'une part sur la stabilité du poste et d'autre part sur l'âge et le niveau de rémunération.

Type de contrat de travail

Classe	Nombre de postes	Stabilité	Âge et rémunération
1	4 306	-	++
2	209 562	-	+
3	673 476	Moyen	Moyen
4	6 906	+	++
5	237 569	++	Moyen

La typologie des régions a alors été réalisée sur la base de ces 5 catégories de postes et du poids des différents secteurs culturels dans chaque région (carte page 5).

LISTE DES ACTIVITÉS CULTURELLES RETENUES DANS L'ÉTUDE (*)

Édition et librairie

221A Édition de livres

221G Édition d'enregistrements sonores

221J Autres activités d'édition

524R Commerce de détail de livres, journaux et papeterie

Presse

221C Édition de journaux

221E Édition de revues et périodiques

924Z Agences de presse

Radio et télévision

921A Production de films pour la télévision

922A Activités de radio

922B Production de programmes de télévision

922D Édition de chaînes généralistes

922F Diffusion de programmes TV

Activités cinématographiques

921B Production de films institutionnels et publicitaires

921C Production de films pour le cinéma

921D Prestations techniques pour le cinéma et la télévision

921F Distribution de films cinématographiques

921G Édition et distribution vidéo

921J Projection de films cinématographiques

Architecture

742A Activités d'architecture

Fabrication d'instruments de musique

363Z Fabrication d'instruments de musique

Spectacle vivant et activités artistiques

923A Activités artistiques

923B Services annexes aux spectacles

923D Gestion de salles de spectacles

923K Activités diverses du spectacle

Conservation du patrimoine

925A Gestion des bibliothèques

925C Gestion du patrimoine culturel

(*) Champ défini par le DEPS (Département des études, de la prospective et des statistiques) du Ministère de la culture et de la communication, sur la base de la nomenclature d'activités française (NAF rév.1).

Insee Haute-Normandie

Directeur régional : Alain MALMARTEL

8, quai de la Bourse

76037 ROUEN cedex 1

Tél : 02 35 52 49 11

Télécopie : 02 35 15 06 32

Internet : www.insee.fr

Accueil téléphonique : 09 72 72 4000

du lundi au vendredi, de 8h à 17h

(prix d'un appel local)

Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

Président : Gérard LISSOT

Secrétaire Général : Alain BAILLET

Hôtel de Région

5 rue Robert Schumann - BP 1129

76174 ROUEN cedex 1

Tél : 02 35 52 56 30

Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie

Directeur régional : François ERLNBACH

Cité administrative - 2 rue Saint-Sever

76032 ROUEN cedex

Tél : 02 35 63 61 60

Insee Haute-Normandie

Directeur de la publication : Alain MALMARTEL

Rédacteurs : Nadine POUILLAIN, Vivien ROUSSEZ

Avec la contribution de Laure SOUCAILLE (Ceser)

et d'Isabelle REVOL (Drac)

Rédactrice en chef : Dominique CHANET

Cartographie : Nadine POUILLAIN

Mise en page : Marie-Isabelle LARDET

Photo : Les musiciens du Poème harmonique

(crédit photographique : Guy Vivien)

ISSN : 0762-2538

ISBN : 978-2-11-069456-0

© INSEE 2010

Dépot légal : novembre 2010

Code SAGE : CAVA8868